



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS AUX MEMBRES DE LA COMMISSION INTERNATIONALE CATHOLIQUE POUR LES MIGRATIONS

*Salle Clémentine
Jeudi 8 mars 2018*

[Multimédia]

Chers frères et sœurs,

Je vous souhaite la bienvenue à l'occasion du conseil plénier de la Commission internationale catholique pour les migrations. Je remercie cordialement le président, le cardinal Njue — qui a un grand sens de l'humour — pour ses paroles de salutations et pour la brève synthèse de vos travaux.

Comme le fit déjà saint Jean-Paul II, se faisant l'écho des paroles du bienheureux Jean-Baptiste Montini, je veux réaffirmer que la cause de cet organisme dont vous faites partie est la cause du Christ lui-même (cf. [Discours aux membres de la CICM, 12 novembre 2001](#): *Insegnamenti*, XXIV, 2 [2001], 712). Cette réalité n'a pas changé avec le temps, au contraire, l'engagement s'est renforcé étant donné les conditions inhumaines dans lesquelles se trouvent nos millions de frères et sœurs migrants et réfugiés dans diverses parties du monde. Comme cela a eu lieu au temps du peuple d'Israël esclave en Egypte, le Seigneur écoute leur cri et connaît leurs souffrances (cf. Ex. 3, 7). La libération des pauvres, des opprimés et des persécutés fait partie intégrante, aujourd'hui comme hier, de la mission que Dieu a confiée à l'Eglise. Et le travail de votre Commission représente une expression tangible de cet engagement missionnaire. Beaucoup de choses ont changé depuis 1951, date de sa fondation: les besoins sont devenus de plus en plus complexes, les instruments pour y répondre de plus en plus sophistiqués, le service est devenu de plus en plus professionnel. Mais aucun de ces changements n'a réussi — grâce à Dieu — à ébranler la fidélité de la Commission à sa mission. Merci.

Le Seigneur envoya Moïse au milieu de son peuple opprimé pour essuyer les larmes et redonner l'espérance (cf. Ex 3, 16-17). Au cours de plus de 65 années d'activité, la Commission s'est distinguée dans la réalisation, au nom de l'Eglise, d'une œuvre polyédrique d'aide aux migrants et aux réfugiés dans les situations de vulnérabilité les plus diverses. Les multiples initiatives lancées sur les cinq continents représentent des déclinaisons exemplaires des quatre verbes — accueillir, protéger, promouvoir et intégrer — avec lesquels j'ai voulu expliquer la réponse pastorale de l'Eglise face aux migrations (cf. *Message pour la journée mondiale du migrant et du réfugié 2018*, 15 août 2017).

Je souhaite que cette œuvre se poursuive, en poussant les Eglises locales à se prodiguer en faveur des personnes qui ont été contraintes de quitter leur patrie et qui deviennent trop souvent victimes de tromperies, de violences et d'abus en tous genres. Grâce à l'expérience inestimable, accumulée au cours de nombreuses années de travail, la Commission peut offrir une assistance qualifiée aux conférences épiscopales et aux diocèses qui cherchent encore à s'organiser pour mieux répondre à ce défi historique.

«Maintenant va, je t'envoie auprès de Pharaon, fais sortir d'Egypte mon peuple, les Israélites» (Ex 3, 10). Ainsi, le Seigneur envoya Moïse chez pharaon pour le convaincre de libérer son peuple. Pour libérer les opprimés, les rejetés et les esclaves d'aujourd'hui, il est essentiel de promouvoir un dialogue ouvert et sincère avec les gouvernants, un dialogue qui met à profit l'expérience vécue, les souffrances et les aspirations du peuple, pour rappeler chacun à ses responsabilités. Les processus lancés par la communauté internationale vers un pacte global sur les réfugiés et un autre pour des migrations sûres, ordonnées et régulières représentent un espace privilégié pour réaliser un tel dialogue. Ici aussi, la Commission s'est engagée en première ligne, en offrant une contribution valide et compétente afin de trouver les nouvelles voies souhaitées par la communauté internationale pour répondre avec sagesse à ces phénomènes qui caractérisent notre époque.

Et je me réjouis qu'un grand nombre des conférences épiscopales représentées ici avancent dans cette direction, dans une communion d'intentions qui témoigne au monde entier de la sollicitude pastorale de l'église envers nos frères et sœurs migrants et réfugiés.

Le travail n'est pas terminé. Ensemble, nous devons encourager les Etats à se mettre d'accord sur des réponses plus adéquates et concrètes aux défis posés par les phénomènes migratoires; et nous pouvons le faire sur la base des principes fondamentaux de la doctrine sociale de l'Eglise. Nous devons également nous engager pour assurer qu'aux paroles — codifiées dans les pactes cités — suivent des engagements concrets sous le signe d'une responsabilité mondiale et partagée. Mais l'engagement de la Commission va au-delà. Je demande à l'Esprit Saint de continuer à illuminer votre importante mission, en manifestant l'amour miséricordieux de Dieu à nos frères et sœurs migrants et réfugiés. Je vous assure de ma proximité et de ma prière; et vous, s'il vous plaît, n'oubliez pas de prier pour moi. Merci.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana